

Pour une fiscalité équitable

ou

La dette *et* la diète

2011 sera une année fiscale ou ne sera pas. La conjonction de trois phénomènes concomitants « plombe » l'ensemble des finances publiques d'un poids inédit.

- le considérable endettement public lié au sauvetage du système bancaire international.
- les tentatives de relance de la croissance et de l'emploi par des moyens de financement exceptionnels.
- la faiblesse de la reprise économique qui aggrave les déficits publics.

La volonté politique des dirigeants du monde entier - mais singulièrement des Etats-Unis et des pays européens - ne suffit pas, et de loin, à masquer l'inefficacité des mesures néo-keynésiennes prises depuis deux ans.

Sans compter que la crise monétaire de 2008 s'est déclenchée dans un contexte économique mondial qui n'était pas très porteur. La surévaluation de l'euro par rapport au dollar et au yuan pénalisait déjà fortement les exportations européennes, l'avantage relatif du faible coût des importations ne suffisant pas à équilibrer une balance des paiements largement déficitaire, à l'exception notable de l'Allemagne.

Le taux de croissance du PIB, même en admettant que l'outil de mesure soit imparfait, se traînait dans une quasi-léthargie, soutenu mollement par une consommation sans ressort. La politique constante de la BCE, visant à étouffer dans l'œuf les moindres frémissements de tendances inflationnistes, maintenait des taux d'intérêt relativement élevés par rapport à l'ensemble des pays développés. Le rapprochement des politiques économiques et fiscales des pays membres de l'Eurogroupe en restait au niveau de pieuses incantations.

Les vicissitudes de la « crise » de ces deux dernières années sont trop présentes à tous les esprits pour avoir besoin d'y revenir longuement. Sauf pour constater que le prétendu « sauvetage » du système bancaire mondial consistant à jeter dans l'océan des liquidités internationales deux mille milliards de bouées n'ont effectivement servi qu'à faire surnager les pratiques douteuses qui avaient conduit au naufrage. Les contreparties de ces liquidités, largement cantonnées dans les comptes des Etats et des banques centrales, sont des pilules empoisonnées minant la confiance des opérateurs dans un éventuel retour à des équilibres plus sains. La fameuse « sortie de crise » est un slogan commode et lénifiant qui jette un voile pudique sur l'état de désordre laissé par le séisme et atténue la prise en compte des « répliques » qu'elle suscite.

Répliques économiques, bien sûr, mais aussi psychologiques soulignées par la morosité du climat général des affaires, sociales comme en Grèce et en Irlande, et bientôt sans doute politiques.

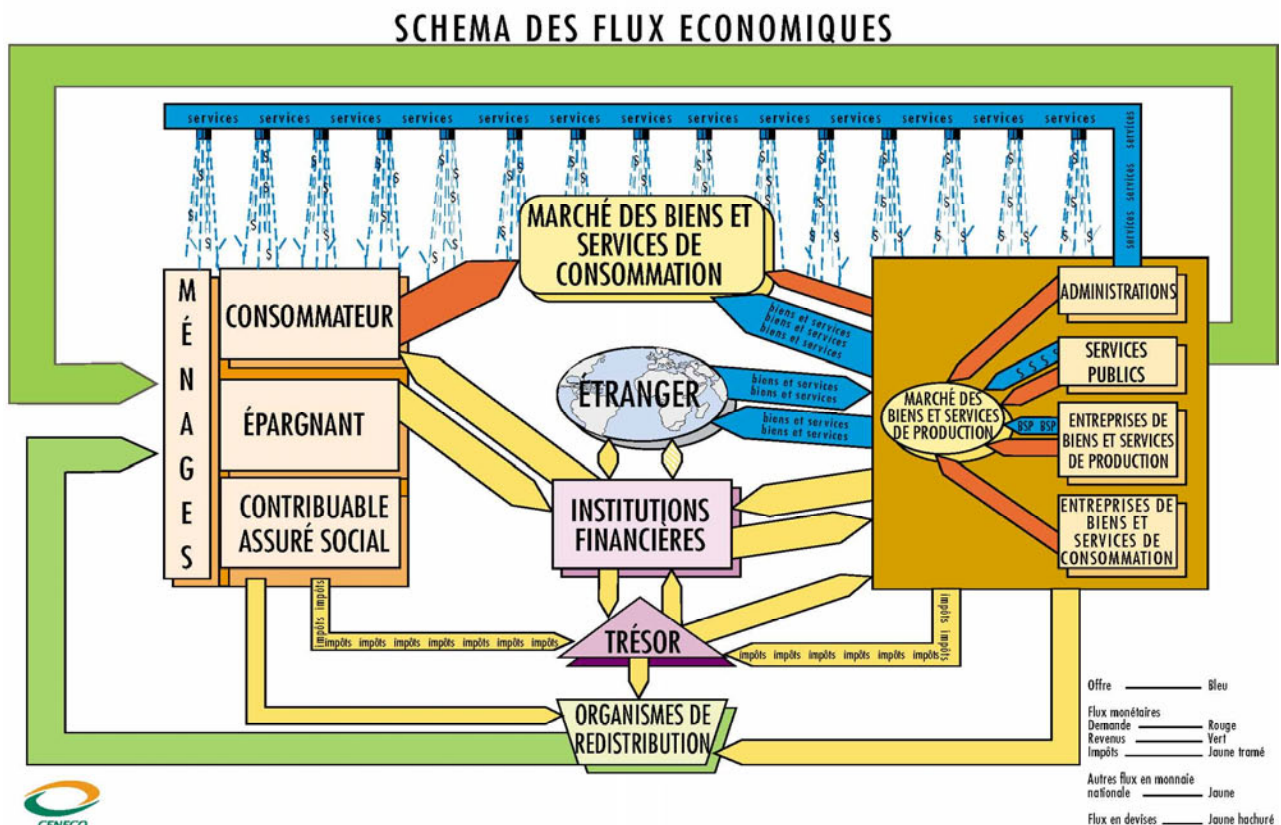
Pouvait-on dès lors imaginer un moment plus propice pour ouvrir en France un chantier ultra-sensible sur la réforme de la fiscalité ?

Encore faut-il replacer ce thème de la fiscalité dans son véritable contexte, qui est en fait celui de l'ensemble des prélèvements obligatoires, c'est à dire de l'ensemble des ressources qui sont à la disposition du pouvoir pour agir sur les sujets qui relèvent de sa compétence et de sa souveraineté.

On peut les rassembler autour de trois domaines régaliens :

- *Le bon fonctionnement des institutions*
 - o La qualité du service public
 - o La réduction des déficits
 - o La présence internationale
- *L'accompagnement de la croissance et de l'emploi*
 - o La tonicité de la consommation
 - o La croissance du revenu disponible
 - o L'incitation à l'investissement productif et à la création d'emplois
- *L'harmonie sociale*
 - o La constitution et la protection du patrimoine
 - o La lutte contre les inégalités
 - o L'accès à la vie économique, sociale et politique

Il va de soi que ces trois domaines sont étroitement interdépendants et que l'on ne saurait se contenter d'une démarche de causalité pour étudier les solutions possibles. Et ce d'autant plus que ces missions s'exercent dans un environnement économique résumé dans le schéma ci-dessous, qui reflète les interactions entre les différents acteurs économiques.



Le problème de la fiscalité et plus généralement de l'équilibre des comptes publics doit se prendre à notre avis en termes d'intensité des flux et de la variation de cette intensité, tant dans les flux d'approvisionnement des budgets publics que dans leur redistribution. L'inertie du système est naturellement considérable, puisqu'on peut estimer que les affectations budgétaires sont rigides à 95% environ d'une année sur l'autre. C'est donc dans un système d'une plasticité très faible que l'on doit agir, ce qui rend la tâche particulièrement aigue.

Quelques données de base en euros permettent de cadrer la situation actuelle :

- Total du **PIB** : **1 950 milliards €** (taux de croissance estimé pour 2010 : 1,4%)
- Total du **budget de l'Etat** : **356 milliards €** (déficit : 144 milliards)
- Total du **Budget de la Sécurité Sociale** : **434 milliards €** (déficit : 27 milliards)
- Total de la **dette** : + de **1 500 milliards €**
- **Coût annuel de la dette** : **45 milliards €** (la moitié du budget de l'Education nationale)
- Poids des **impôts locaux** : **4,9% du PIB**

On trouvera ci-dessous un tableau permettant d'apprécier l'impact d'une réforme de la fiscalité et des prélèvements obligatoires sur les différents paramètres de l'équilibre des comptes publics. Selon les mesures prises, l'impact peut être positif ou négatif sur un ou plusieurs éléments constitutifs du rôle des pouvoirs publics. L'intensité se traduira par :

- +++ impact positif fort
- ++ impact moyennement positif
- + impact faiblement positif
- impact faiblement négatif
- impact moyennement négatif
- impact négatif fort

Cet impact peut être immédiat ou différé, direct ou indirect. Exemple :

L'allègement ou la suppression de l'Impôt de solidarité sur la Fortune (ISF)

- *Le bon fonctionnement des institutions*
 - o La qualité du service public
 - o La réduction des déficits : - - - (immédiat)
 - o La présence internationale : + + (harmonisation internationale)
- *L'accompagnement de la croissance et de l'emploi*
 - o La tonicité de la consommation : +
 - o La croissance du revenu disponible : + + +
 - o L'incitation à l'investissement productif et à la création d'emplois : + (différé)
- *L'harmonie sociale*
 - o La constitution et la protection du patrimoine : + + +
 - o La lutte contre les inégalités : - - - (immédiat avec réactions socio-politiques)
 - o L'accès à la vie économique, sociale et politique

		L'augmentation des recettes				La diminution des dépenses			TOTAL
		Sur le revenu (1)	Sur la consommation (2)	Sur la production (3)	Sur l'épargne et le patrimoine (4)	de fonctionnement (5)	d'investissement (6)	de redistribution (7)	
Le bon fonctionnement des institutions	La qualité du service public								
	La réduction des déficits								
	La présence internationale								
L'accompagnement de la croissance et de l'emploi	La tonicité de la consommation								
	La croissance du revenu disponible								
	L'incitation à l'investissement productif et à la création d'emplois								
L'harmonie sociale	La constitution et la protection du patrimoine								
	La lutte contre les inégalités								
	L'accès à la vie économique, sociale et politique								
TOTAL									

(1) Impôt sur le revenu, CSG, impôt sur les sociétés, cotisations sociales salariales...

(2) TVA, TIPP, taxe d'habitation, alcool, tabac, recettes de poche...

(3) Taxes de remplacement de la taxe professionnelle, renforcement des contrôles fiscaux, cotisations sociales patronales, taxes diverses,

(4) Taxes sur les produits financiers, prélèvements forfaitaires, ISF, taxe foncière...

(5) Réduction des effectifs de la fonction publique, Rationalisation des choix budgétaires, encadrement des dépenses...

(6) Réduction des investissements publics (infrastructures, recherche...). Réduction des subventions ou dégrèvements pour certains secteurs ou activités, visite des niches fiscales...

(7) Réduction des prestations ou compensations sociales, déremboursements, suppression d'allègements fiscaux ou parafiscaux

En notant les différents éléments de la réforme qui nous sera proposée au cours de l'année, vous pourrez dégager une estimation personnelle de l'efficacité relative de telle ou telle mesure en faisant le total des plus et des moins que vous aurez noté :

- en ligne, par rapport aux objectifs à atteindre,
- en colonne, en fonction de la nature de la mesure prise.

Le résultat personnel que vous obtiendrez sera certes le reflet de votre perception et de votre analyse, mais ne sera peut-être pas partagé par tous. Le sujet est trop passionnel, trop complexe aussi, pour se ramener à un tableau à deux dimensions !

Il sera surtout relatif à une situation donnée de l'économie française à un moment précis de son histoire et ne saurait avoir de valeur générale. Mais il peut être le point de départ d'un échange et d'un dialogue citoyen sur les enjeux et les objectifs d'une politique économique volontaire et imaginative. Car nous sommes entrés dans un monde dont les soubresauts actuels ne sont que la manifestation d'une mutation profonde et continue avec laquelle il va falloir apprendre à vivre.

Jean-Jacques Ballan
Décembre 2010